

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

**COMMUNE
DE FLOIRAC**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Objet

Séance du 27 JUIN 2022

**Tarif :
Accompagnement
Après Demos.
Renouvellement.
Autorisation**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 juin 2022 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents :

Alexandre BOURIGAULT, Nathalie LACUEY, Andrée COLLIN, Pascal CAVALIERE, Didier IGLESIAS, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, Nathalie BIJOUX, Christophe BAGILET, Céline PROUHET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Ahmed ASFOR, Muriel SOLA, Cédric JUIF, Monique FRENEL, Catherine ARNOLD, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-claude GALAN à Didier IGLESIAS - Martine CHEVAUCHERIE à Jean-Michel MEYRE
Régis DESCLAUX DE LESCAR à Hélène BARBOT - SABI Fatima à Andrée COLLIN
Nicole BONNAL à Pascal CAVALIERE - Josette DURLIN à Alexandre BOURIGAULT
Kamel MEHERZI à Nathalie LACUEY - Justine ADENIS à Christophe BAGILET
Nicolas CALT à Jonathan SINSOU - Patrick DANDY à Céline PROUHET

Mme Nathalie BIJOUX a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la ville est inscrite sur DEMOS, dispositif d'éducation musicale à vocation sociale depuis septembre 2016 et a permis d'accueillir 30 enfants floiracais sur les deux éditions : 2016-2019 et 2019-2022.

Ce dispositif a permis à ces enfants éloignés de toute pratique musicale de bénéficier d'un apprentissage instrumental par l'orchestre au sein d'un ensemble de 120 musiciens issus de la Gironde. Les enfants floiracais ont participé à 2 ateliers/hebdomadaires encadrés par 3 intervenants (musiciens et animateur du Centre de Loisirs) et à des répétitions en tutti ou stages à l'Opéra de Bordeaux avec l'ensemble des enfants de la Gironde inscrits sur ce dispositif.

La 1^{ère} édition de ce dispositif s'est achevée le 23 juin 2019 avec un concert à la Philharmonie de Paris. Pour permettre aux enfants qui souhaitent poursuivre cet apprentissage, un cursus mixte (élèves EMDM et enfants Demos) a été mis en place dès la rentrée 2019/2020.

Afin d'accompagner les enfants de cette 1^{ère} édition dans ce nouveau cursus qui implique une inscription à l'EMMD, un tarif spécifique *Accompagnement Après-Demos* a été créé et validé au Conseil Municipal du 30 septembre 2019. Ce tarif applicable sur les années scolaires 2019/2020 ; 2020/2021 et 2021/2022 a permis de promouvoir l'insertion sociale et de lutter contre les inégalités, axes de développement inscrits dans le projet de ville.

La ville de Floirac souhaite poursuivre cet accompagnement par le renouvellement de ce tarif *Accompagnement Après-Demos* de 135€ annuel soit 15€/mois, sur l'année 2022-2023, exclusivement applicables pour les enfants ayant participé au dispositif Demos Edition 1. Cela concerne :

- Kimberly BOUCHAUD

Concernant les enfants qui participent à la 2^{ème} édition DEMOS, une 4^{ème} année exceptionnelle est envisagée avec la Philharmonie, l'Opéra de Bordeaux, le département de la Gironde, Bordeaux Métropole et les villes de Bordeaux et Gradignan, pour pallier aux annulations de rencontres et concerts, subies depuis le début de la crise sanitaire, raison pour laquelle ces enfants ne sont pas concernés par le tarif *Accompagnement Après Demos*.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ce nouveau tarif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2311-7 ;
Vu l'avis de la Commission culture en date du jeudi 9 juin 2022 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE la création du tarif *Accompagnement Après-Demos* appliqué aux enfants ayant participé à la 1^{ère} édition Demos et inscrits à l'EMMD.

AUTORISE à appliquer le tarif *Accompagnement Après-Demos* sur la base des critères ci-dessus.

Nombre de votants : 33
Suffrages exprimés : 33
Pour : 33
Contre :
Abstention :

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 28 juin 2022

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU



